

LA REALISATION DE CERTIFICAT DE DECES PAR L'INFIRMIERE

PUBLIC VISÉ & PRÉREQUIS

Public et prérequis : IDE ayant plus de 3 années d'exercice d'être habilités à établir des certificats de décès pour des personnes majeures, dans un cadre réglementaire bien défini.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Cette formation va permettre d'acquérir les compétences et les connaissances médicales, juridiques et pratiques nécessaires à l'exercice de cette nouvelle responsabilité pour établir de manière autonome et sécurisée les certificats de décès des adultes en dehors de cas très particuliers réglementés.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Développer les compétences nécessaires pour établir un certificat de décès en conformité avec la réglementation, les exigences médico-légales, administratives et techniques
- Comprendre les enjeux statistiques et épidémiologiques liés au décès
- Reconnaître les signes cliniques de la mort
- Distinguer les causes et les modes de décès
- Reconnaître un décès pouvant impliquer la responsabilité d'un tiers
- Rédiger le volet médical du certificat de décès selon les normes de l'INSERM-CépiDc
- Maîtriser le cadre légal et les obligations légales liées à l'établissement du certificat
- Comprendre les enjeux professionnels et éthique
- Être autonome dans l'utilisation de l'application CertDc

CONCEPTEUR - INTERVENANTS

Concepteur : (Formateur, expertise...)

Intervenant : Psychologues, Cadres de santé formatrice en Sciences infirmières, Professionnel de santé master santé publique

LES + DE LA FORMATION

Cette formation intègre la posture de bientraitance, bienveillance et bienfaisance dans la pratique quotidienne des soignants. Les autoévaluations permettent une analyse réflexive des pratiques, tandis que la préparation d'un projet de sensibilisation à la bientraitance engage les apprenants dans une dynamique d'amélioration continue des soins, conforme aux recommandations en vigueur.

Durée
2 jours | 14 heures

DPC
validante

Intra / présentiel

Prix
sur devis nous contacter

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Comprendre les enjeux statistiques et épidémiologiques

- Introduction à la mortalité en France, données statistiques
- Rôle de l'INSERM-CépiDc dans l'établissement de statistiques de Santé publique et sur les causes de décès
- Reconnaître les signes cliniques de la mort
- Diagnostic de la mort : signes négatifs de la vie, signes positifs de la mort
- Datation de la mort selon le contexte clinique, différence entre heure réelle / estimée et heure constatée

Établir le diagnostic de la mort

- Procédure d'examen du corps : environnement, protocole d'observation, points particuliers de vigilance
- Connaître les éléments nécessitant un avis médical : éléments médico-légaux, recommandations SFMLEM et SFMU en cours de publication sur les indications à un OML, limites de l'établissement d'un certificat de décès par l'IDE

Distinguer les causes et les modes de décès

- Causes et modes de décès : naturel, accidentel, suicide, homicide, indéterminé
- Diagnostic différentiel

Rédiger le volet médical du certificat de décès selon les normes de l'INSERM-CépiDc

- Revue et utilisation des guides et consignes de l'INSERM-CépiDc
- Informations à renseigner dans le volet médical du certificat de décès

Définir et synthétiser le processus morbide

- Etapes du processus morbide conduisant au décès : cause initiale, cause(s) intermédiaire(s), cause immédiate

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- **Méthode active :** apports théoriques, Analyses de cas cliniques, Echanges, Etude de cas cliniques concrets, Simulations de dialogue avec les familles, Retours d'expérience sur le vécu des stagiaires, Démonstration, simulations Questions/ réponses sur les difficultés rencontrées
- Outils et méthodes adaptés aux apprenants pour faciliter l'appropriation des connaissances et la réflexivité
- **Livret pédagogique** récapitulant l'ensemble du contenu de la formation remis à chaque participant.

ÉVALUATION

Un pré-post test permet d'identifier les connaissances initiales et finales. Des évaluations formatives intermédiaires jalonnent la formation afin de soutenir les apprentissages et d'encourager l'auto-évaluation.

Recueil des besoins et attentes des participants en amont et/ou au démarrage de la formation (tour de table ou retour questionnaire stagiaire)
Deux évaluations sommatives, sous forme de questionnaires à choix multiple (QCM) pour chaque module, sont obligatoires.

Leurs réussites conditionnent la validation de la formation. Elles visent à vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l'établissement des certificats de décès (Arrêté du 22 Avril 2025 relatif à la formation délivrée aux infirmiers diplômés d'Etat pour l'établissement d'un certificat de décès)

